

BEAUX-ARTS.

MONUMENTS HISTORIQUES,
FOUILLES ET SITES.

Inventaire des Sites
dont la conservation présente
un intérêt général.

ARRÊTÉ.

Le Secrétaire d'Etat à l'Instruction Publique

~~Le Ministre de l'Éducation nationale,~~

Vu la loi du 2 mai 1930 concernant la protection des monuments naturels et des sites de caractère artistique, historique, scientifique, légendaire ou pittoresque et notamment l'article 4;

Sur la proposition de la Commission départementale des monuments naturels et des sites de l'Hérault au cours de sa séance du 24 Mars 1936;

ARRÊTE :

Est inscrit à l'inventaire des sites dont la conservation présente un intérêt général, l'ensemble formé à FOZIERES (Hérault) par :

- l'ormeau situé sur la Place Publique et la rangée des platanes longeant la rampe d'accès à cette Place appartenant à la commune ;
- les parcelles cadastrales n° 126 (y compris la rangée de peupliers en bordure du chemin de Lodève à Fozières) 127, 129, 130, Section B appartenant à :

MM. Bérard Latreille de Fozières, 10 Rue Théodule Ribot à Paris (parcelles n°126 et 129)

Maraval Louis époux Jean à Fozières (parcelle 127)

Rouvier Noël époux Caisso et Ollier Louis époux Christol à Fozières (parcelle n°130)

.....

150-385-J. 4754-38. [36292-1]

ART. 2.

Le présent arrêté sera notifié au Préfet du département pour les archives de la préfecture, au Maire de la commune de **FOZIERES** et aux propriétaires intéressés,

qui seront responsables, chacun en ce qui le concerne, de son exécution.

Paris, le 18 Mars 1941

Signé : Louis HAUTECOEUR

Pour ampliation :

Le Chef du Bureau des Monuments historiques et des Sites,



MINISTÈRE DE L'ENVIRONNEMENT ET DU CADRE DE VIE
ET
MINISTÈRE DE LA CULTURE ET DE LA COMMUNICATION

(DIRECTION DU PATRIMOINE)

LISTE
DES IMMEUBLES PROTÉGÉS
AU TITRE DES LÉGISLATIONS

SUR
LES MONUMENTS HISTORIQUES
ET SUR LES SITES
DANS LE DÉPARTEMENT DE L'HÉRAULT

(ARRÊTÉE AU 15 MARS 1980)

Fozières. —

- Ormeau sur la place publique, rangée de platanes longeant la rampe d'accès à cette place, parcelles n^{os} 126 (y compris la rangée de peupliers en bordure du chemin de Lodève à Fozières), 127, 129, 130, section B du cadastre (S. *Ins.* : 18 mars 1941).

